

26.04.2011 - 10:05 Uhr

Rapport de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse Une politique salariale et fiscale intelligente pour contrecarrer le creusement des écarts salariaux

Bern (ots) -

Avec son rapport sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse ces quinze dernières années, l'Union syndicale suisse (USS) offre une vue d'ensemble scientifique qui manquait jusqu'à ce jour sur ces questions. Le résultat de cette étude est clair : les profiteurs des dix à quinze dernières années sont les hauts et très hauts revenus, tant en ce qui concerne les salaires que la fortune, comme l'a souligné le président de l'USS, Paul Rechsteiner.

Les 40 000 personnes les mieux payées ont vu leurs salaires réels augmenter de plus de 20 %, alors que les bas et moyens salaires n'ont progressé que d'environ 2 à 4 %, c'est-à-dire bien moins que la croissance de la productivité. Cet élargissement de la fourchette salariale est dû à l'individualisation de la politique salariale. Cette fourchette s'élargit en effet le plus dans les branches où le versement de bonus est le plus courant (banques, assurances). La situation apparaît meilleure dans les branches actives en matière de salaires minimums et dotées de bonnes conventions collectives de travail (CCT). Giorgio Tuti, président du Syndicat du personnel des transports (SEV) et vice-président de l'USS, constate que grâce à un taux de syndicalisation élevé, on arrive à maintenir des rapports comparativement acceptables entre les salaires des professions aux exigences simples et les classes de salaire supérieures. Mais, ajoute-t-il, la pression exercée par les entreprises va clairement dans la direction opposée.

La politique fiscale et la politique en matière de taxes ont entièrement été au service des revenus les plus élevés et des fortunes les plus grandes. Conséquence : en 2008, une famille de quatre personnes à hauts revenus disposait d'un revenu disponible supérieur de 14 000 francs par rapport à 1998. Par contre, les familles à moyens et, tout particulièrement, à bas revenus n'avaient en 2008 guère plus d'argent pour vivre que dix années auparavant (Fr. 2700.-, resp. Fr. 300.-).

Le résumé de Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS, est clair : « La politique salariale individualisée et les bonus privent les bas et moyens revenus de leur part des plus-values créées. » Pour que la situation devienne plus juste, des hausses générales de salaire sont nécessaires. Le 13e salaire doit remplacer les bonus et tous les salaires doivent être protégés par des salaires minimums, via des CCT et un salaire minimum légal de 22 francs de l'heure, comme le demande l'initiative de l'USS sur les salaires minimums.

La politique fiscale et la politique en matière de taxes doivent profiter aux bas et moyens revenus. L'USS rejette les baisses d'impôts en faveur de l'épargne-logement, la suppression du droit d'émission pour les obligations et la révision de l'imposition de la propriété du logement. Cet argent public doit servir à garantir un financement plus juste de l'assurance-maladie. La priorité doit être donnée à une réduction plus conséquente des primes de caisse-maladie. Le rapport de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune peut être chargé (en allemand, sauf un résumé d'une page) sur www.verteilungsbericht.ch.

Kontakt:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.